

LETTRE D'INFORMATION

CHARTRE DE TERRITOIRE

BASSIN VERSANT DU QUILLIMADEC-ALANAN

Sept 2015

Le plan algues vertes 2013-2015 se termine cet hiver par un bilan final des actions mises en œuvre sur le bassin versant du Quillimadec-Alanan. Ce sera l'occasion de faire le point sur les évolutions de chaque exploitation en matière de fertilisation et d'évolution des pratiques. Si cette année, les échouages d'algues vertes ont été importants cela est dû essentiellement aux conditions climatiques. Les concentrations en nitrates dans l'eau montrent, en effet, des résultats en baisse continue et cela, grâce à l'effort de tous.

L'année 2016 sera consacrée à la proposition de nouvelles actions dans l'éventualité de la poursuite du plan.

Pierre ADAM – Michel TANNE

EXPERIENCES D'AGRICULTEURS

Méteil avant maïs : pourquoi pas ?

Jean Vincent ABALLEA de Plounévez-Lochrist et Maurice PERROS de St Frégant mettent régulièrement du méteil avant un maïs. Il s'agit d'un mélange de céréales (seigle-triticales-avoine) et protéagineux (pois-vesce voire féverole). Semé mi-octobre, après maïs, cette culture n'exige aucune fertilisation, ni aucun traitement. La récolte du méteil est faite précocement à la mi-mai, à la floraison du pois. Le maïs est semé immédiatement après dans un champ propre avec une bonne structure du sol. Cela permet de récolter 6 à 7 tonnes de matière sèche d'un produit de bonne qualité alimentaire, riche en azote, sans pénaliser le rendement en maïs contrairement à un ensilage de RGI juste avant maïs.



Mélange : pois vesce féverole seigle triticales avoine

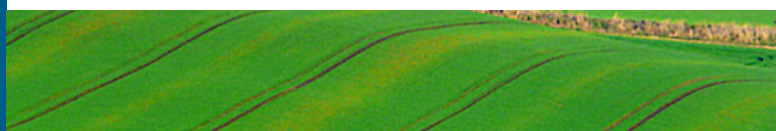
Bandes double densité sur blé

Un apport tardif d'azote sur blé améliore rendement et taux de protéines. Cet apport au stade gonflement est efficace à pratiquement 100 % contre 60% pour l'apport au tallage. Le premier apport est donc à limiter : pour cela on peut réaliser des bandes double densité.

Il suffit de donner un coup de semoir en travers, bottes relevées, sur 10-15 m en un endroit représentatif de la parcelle. Quand cette bande jaunira, cela signifiera qu'il est temps de faire le 1^{er} apport. Et, en fonction de l'année, il se peut que l'on puisse faire l'impasse et donc garder cet azote pour le 3^{ème} apport.

N-Sensor sur céréales

Pour Michel CABON de St Frégant, l'épandage d'azote avec le N-SENSOR a été très satisfaisant sur blé comme sur orge. Cet appareil module la répartition de l'engrais sur la parcelle en fonction du développement de la plante. Cela a permis d'homogénéiser des parcelles. Le GPS embarqué permet de réaliser un épandage sans doublage et sans « bandes claires ».



Pour éviter « ça », mieux vaut un épandeur bien réglé et une barre de guidage

Semis sous couvert de maïs : une collection d'espèces à Kerléo en Ploudaniel



Mélange RGI-colza au 28.08.2015

Plus de 200 ha ont été semés sous couvert de maïs cette année sur le bassin versant

Suite à la démonstration de matériel de semis sous couvert de maïs organisée par le bassin versant en 2014, la CUMA des trois rivières a investi cette année dans une herse étrille équipée d'un semoir. L'intérêt est double : limitation des produits phytosanitaires et semis sous-couvert. Le semis de RGI dans le maïs ayant très bien fonctionné en 2014, l'idée est venue cette année de tester différentes espèces de couvert. Elles sont visibles au lieu-dit Kerléo en Ploudaniel dans une parcelle du GAEC du Rest, signalée par un panneau.

Les espèces semées le 26 juin : RGI, RGH, Colza, Avoine rude, RGI-colza, RGI-trèfle incarnat, RGI- trèfle d'Alexandrie et RGI-mélange de trèfle.

A ce jour, les différentes espèces ont bien levé. Les plantes présentent un bon développement car elles ont germé rapidement grâce aux pluies de début juillet. Toutefois, le colza et l'avoine rude montrent une moindre densité ainsi que le trèfle d'Alexandrie.

A suivre après la récolte de maïs et surtout en février pour estimer la quantité de fourrage sur pied.

Si vous passez devant la parcelle, arrêtez-vous ...

« La prairie humide peut être valorisée »

PAROLE DE SPECIALISTE

Le rendez-vous « bout de champ » organisé en juin sur une prairie humide du GAEC L'HOSTIS à Kernoues a permis d'aborder la façon de conduire ce genre de parcelle avec l'appui de B.POSSEME, spécialiste fourrages à la Chambre Régionale d'Agriculture.

Voici ses réponses aux questions les plus fréquentes.

Quel est l'intérêt de réimplanter une prairie naturelle ?

Le renouvellement des prairies permet, en parcelle saine, de maintenir une productivité satisfaisante et de maîtriser le salissement. Mais pour une prairie humide, ce n'est pas forcément la meilleure solution, notamment si elle est composée d'espèces bien adaptées à l'humidité. Un des risques est la levée massive de mauvaises herbes non maîtrisables par la suite. Par contre si la prairie est très dégradée, il peut être intéressant de la réimplanter avec des espèces supportant l'excès d'eau (fétuque, fléole, ray-grass).

Quel moyen utiliser : labour, travail superficiel du sol ou sur-semis ?

Dans le cas de renouvellement d'une prairie en parcelle humide, le labour n'est pas adapté. A cause de l'humidité, la parcelle mettra plus d'une année avant de retrouver une portance satisfaisante.

A l'opposé le sur-semis peut sembler une alternative intéressante mais il faut savoir que le taux d'échec est très élevé. La présence d'agrostis stolonifère notamment (à partir de 10 %) réduit à néant ou presque les chances de réussite. Néanmoins, si le sur-semis est tenté, la meilleure période est la fin de l'été après un pâturage très ras. Un nouveau pâturage, 30 à 40 jours après, favorisera la croissance des jeunes plantes.

Pour moi, l'idéal est de détruire la prairie en place en faisant deux déchaumages séparés de quelques semaines au cours de l'été. Un travail du sol superficiel suivi d'un roulage permettra de préparer le lit de semence. Le semis peut être fait à la volée ou avec le semoir à céréale bottes relevées. Un passage de cultipacker ou croskill permet d'enfouir les graines et de bien réappuyer.

Pour une bonne productivité, quelle fertilisation et quels amendements apporter ?

Il n'est pas simple de répondre à cette question. Les sols des parcelles humides sont plutôt riches mais la dénitrification hivernale et l'hydromorphie font que souvent les prairies « ont faim » d'azote en début de saison.

Si les conditions de l'année permettent une exploitation précoce, un apport de 30 uN peut être intéressant. Le risque de lessivage étant important dans ces parcelles, il vaut mieux fragmenter les apports d'azote pour suivre au plus près les besoins des prairies.

Dans le respect du plan d'épandage, les engrais organiques permettent un apport en azote, phosphore et potasse relativement bien équilibré pour une prairie. Dans le cas d'une prairie essentiellement fauchée, cet apport est important pour maintenir une productivité satisfaisante dans le temps.

Quel mode d'exploitation privilégier : pâturage ou fauche ou une combinaison des deux ?

Très souvent, le mode d'exploitation est tributaire des conditions climatiques de l'année. Une conduite mixte fauche/ pâturage est techniquement et économiquement idéale : les prairies humides sont composées d'espèces plus ou moins appétentes au pâturage, une fauche dans l'année permet de remettre à zéro la végétation, d'avoir une parcelle plus homogène et de limiter le développement d'espèces indésirables.

Point important : un pâturage à l'automne est souhaitable pour nettoyer la prairie et favoriser le démarrage des bonnes espèces au printemps suivant.



Dans la parcelle visitée, le 19 juin, le trèfle sursemé a colonisé les joncs en septembre

Comment lutter contre les joncs ou du moins les contenir ?

Le jonc est une espèce particulièrement invasive dans nos zones humides bretonnes. Dans le cas d'une parcelle avec beaucoup de joncs, il n'existe pas de méthode 100 % efficace.

Pour les parcelles mécanisables, l'idéal, est de les faucher ou broyer au moins deux fois dans l'année : en cours de saison et à l'automne. Cela permet de limiter leur développement et de générer des repousses d'herbe plus appétentes pour les animaux.

Au niveau de la conduite, le pâturage tournant est préférable (s'il est possible) : en augmentant la pression de pâturage, le jonc sera plus facilement consommé et, en limitant le temps de pâturage, on réduira le piétinement avec un temps de repos nécessaire aux bonnes espèces.

Par ailleurs, un apport de chaux n'éliminera pas forcément le jonc mais, dans tous les cas, limitera l'agressivité du jonc en favorisant les bonnes espèces.